

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

LES FAITS

En France, une femme décède tous les trois jours sous les coups de son compagnon (Etude nationale des décès au sein du couple, Directions générales de la police nationale et de la gendarmerie nationale. Bilan des 9 premiers mois 2006).

60% des appels nocturnes de Police secours à Paris concernent des violences conjugales (Enquête Droit des Femmes 1988).

48000 femmes sont violées par an et seulement 8% portent plainte (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France 2002).

Même si les évaluations nationales manquent, les associations féministes agissent auprès de nombreuses jeunes filles dans des situations de mariages forcés.

« La violence à l'égard des femmes est un fléau répandu dans le monde entier dont souffre une femme sur trois en moyenne au moins une fois dans sa vie, selon un rapport du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, publié mardi 10 octobre 2006. » Le Monde 11 octobre 2006.

LE SCANDALE

Et pourtant en France il n'existe pas, gravé dans le marbre de la loi, de politique de prévention systématique contre les violences faites aux femmes, ni de prise en compte des violences psychologiques par exemple. La législation est parcellaire et incomplète.

En France on a pu afficher en 2000, au nom de l'humour, sur les panneaux publicitaires de nos villes : « Babette, je la lie, je la fouette et parfois elle passe à la casserole... » Il s'agit de crème fraîche mais ça vous fait penser à quoi ?

Ce scandale va-t-il encore durer longtemps ? La société ne doit-elle pas se donner de véritables moyens de lutte contre les violences faites aux femmes ?

Autre scandale : des dirigeantes d'associations sont attaquées : la présidente et de la directrice de l'association Sedire de Dunkerque sont poursuivies pour soustraction « d'enfant par ascendant des mains de la personne chargée de sa garde », après avoir mis en sécurité une femme, mère de 3 enfants, victime de violences graves.

**TOUTES
ET
TOUS**

**A PARIS
SAMEDI
24**

MARS

14H30

REPUBLIQUE

MANIFESTATION NATIONALE

A l'initiative de :

Collectif national pour les droits des femmes,
Fédération nationale Solidarité Femmes,
Mouvement français pour le Planning familial,
Collectif féministe contre le viol,
Femmes Solidaires

Avec le soutien de :

Elu/es contre les violences faites aux femmes,
Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles,
Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis,
Maison des femmes de Paris,
Marche Mondiale contre la pauvreté et les violences,
Collectif Féminin-Masculin (Vitry 94), Rajfire

Et de :

ASFAD,
Assemblée des Femmes,
AFIF Association des Femmes Iraniennes en France,
APPEL Association pour l'Égalité, Association des Tunisiens en France,
Atalante vidéo féministe,
ATTAC, CADAC,
CAFO Mali France,
CGT, Collectif 13 Droits des Femmes, Collectif bordelais Droits des Femmes, Collectif droits des femmes - droit au séjour - contre la double violence, Coordination Lesbienne en France,
CQFD Fierté Lesbienne, Encore Féministes !,
Femmes en Noir, FSU, Groupe Femmes de Turquie/L'ACORT,
IFE-EFI Initiative féministe européenne pour une autre Europe, La Cimade, La Meute, LCR, LDH, Les Alternatifs, Les Chiennes de garde, Les Verts, Libre Terre des Femmes, LO, MFPPF-69, Mille et Une Femmes, Mix-Cité, MJS, Parti Communiste Français, Parti Socialiste, Pluri-Elles Algérie, Ras l'front, Rien sans elles à Brest, Union syndicale Solidaires, Voix Rebelles

Et pourtant, ces associations remplissent des missions de service public. Elles ont du mal à fonctionner puisque leurs budgets ne sont jamais assurés et régulièrement revus à la baisse. Et maintenant les directions de ces associations peuvent être menacées par des attaques en justice !

Cette attaque risque de mettre en péril toutes les structures de solidarité mises en place par le Mouvement féministe. C'est notre bien commun qui est visé, ce qui est inacceptable !

EGALITAIRE ET DEMOCRATIQUE, NOTRE PAYS ?

Ces violences se passent en France aujourd'hui, dans le pays qui se veut toujours le fer de lance de la défense des droits humains. Leur ampleur, très tôt mise en lumière par les associations, a été corroborée par l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France de 2002. Ces violences ne sont-elles pas une atteinte à la démocratie, au principe d'égalité femmes/ hommes ? Elles sont en fait le point extrême de toutes les discriminations et oppressions à l'encontre des femmes et sont le moyen de contrôle social sur elles. Elles ont lieu sensiblement dans les mêmes proportions, dans tous les milieux, toutes les classes sociales (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France 2002).

LA MANIFESTATION

Le 24 mars 2007 aura lieu une manifestation nationale sur les violences faites aux femmes.

Cette manifestation portera sur:

- la défense de la présidente et de la directrice de l'association Sedire de Dunkerque.

- la prise en compte réelle de la proposition de loi cadre contre les violences à l'encontre des femmes élaborée par le Collectif national pour les droits des femmes qui vise, à l'instar de la loi espagnole, à intégrer dans un même texte les aspects préventifs, d'information, de solidarité, judiciaires, financiers, de prévention de la récidive, etc, qui sont à l'heure actuelle absents de la législation.

- la nécessité d'un Ministère d'Etat à l'égalité femmes- hommes disposant de réels pouvoirs transversaux dans l'ensemble des ministères. Celui ci devra être doté des moyens correspondants à l'ampleur et à la diversité de sa tâche.